

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
DEBAT PUBLIC PROLONGEMENT A12  
- 24 mars 2006 -**

**Première réunion du débat public sur le prolongement de l'A 12**

Jeudi 23 mars 2006 à l'UGC Ciné Cité de Montigny-le-Bretonneux s'est tenue la première réunion publique du débat public sur le prolongement de l'A 12 qui avait été ouvert le 3 mars 2006 lors de sa conférence de presse inaugurale. La population a pu se réunir devant la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) et les représentants des Ministères de l'Équipement, de l'Agriculture et de l'Environnement.

Le président de la Commission particulière du débat public, Monsieur Gilbert Carrère a présenté devant 600 personnes les principes du débat public et les enjeux du projet. Il a rappelé « l'importance de s'exprimer dans le cadre du débat public pour que chaque opinion soit entendue et prise en compte ».

**Organisé et animé du 3 mars au 17 juin 2006** sous l'autorité indépendante de la Commission particulière, le débat public permet en effet à toutes les personnes intéressées de s'informer et de faire connaître leur opinion afin d'éclairer le maître d'ouvrage du projet sur les différentes solutions proposées. À l'issue de ce débat, un bilan sera établi reprenant l'ensemble des participations de chacun. Sur cette base, l'État déterminera les suites qu'il donnera au projet.

Le dialogue a largement commencé avec les nombreuses questions posées ce jeudi soir au maître d'ouvrage, représenté par la direction départementale de l'Équipement. De nombreux élus, associations, riverains et usagés ont manifesté leur intérêt pour ce débat public attendu depuis plusieurs années..

**Le débat est ouvert à tous.**

La première audition publique aura lieu **le samedi 25 mars 2006 à 15 heures** à l'UGC de Montigny-le-Bretonneux et la prochaine réunion publique se tiendra **le jeudi 30 mars 2006 à 20 heures** à la maison de l'environnement de Magny-les-Hameaux.

Durant ces quatre mois, les personnes intéressées pourront s'informer lors des réunions thématiques, visiter l'exposition permanente dans les locaux de la CPDP (sur rendez-vous), lire le journal du débat et réagir au travers des coupons T, du site Internet, des cahiers des acteurs ou en écrivant à la CPDP.

Cette démarche citoyenne est l'occasion pour tous de participer à l'élaboration d'un projet majeur pour l'ouest de l'Île-de-France.

**Contact presse** : Anne-Laure Chartoire – 01 45 260 260 – 06 21 68 95 18 -  
annelaure@etat-desprit.fr